

La lettre d'info de la Fédération des Chasseurs 76

En direct des territoires



DES BALISES POUR LES BECASSINES AUSSI !

La réunion annuelle du réseau bécassines de l'ONCFS s'est tenue le 16 juin dernier à la Maison de la Chasse et de la Nature, en présence des bagueurs des départements du Nord Ouest de la France (ONCFS et FDC). L'occasion pour la tête de réseau Damien CORREAU de dresser le bilan de la saison de baguage écoulée en France : 1705 bécassines baguées plus 222 bécassines contrôlées (c'est-à-dire déjà porteuses d'une bague). Les bécassines des marais sont au nombre de 1282 (plus 164 contrôles) et les bécassines sourdes, au nombre de 423 (plus

58 contrôles). La Seine-Maritime arrive en 5^{ème} position avec 111 bécassines baguées (97 bécassines des marais et 14 bécassines sourdes). Selon les premières informations parvenues des sites de reproduction russes (taïga du sud) où l'on trouve des densités de couples nicheurs les plus élevées (41 couples/ km²), la reproduction 2016 ne s'annonce pas exceptionnelle. Bonne nouvelle, un programme de suivi des bécassines par balise GPS / Argos est envisagé grâce à un partenariat entre l'ONCFS et le CICB. 10 balises seront posées en février/mars 2017 pendant la migration pré-nuptiale. Avec en théorie 1 localisation tous les 3 jours, ce sont au total 30 localisations qui sont envisageables au cours d'une migration pré-nuptiale de bécassine. De quoi compléter utilement nos connaissances sur l'espèce.

D. Vestu

APPEL EN FAVEUR DU CONSERVATOIRE DES SOUCHES SAUVAGES DE PERDRIX GRISES

Pour son bon fonctionnement, le conservatoire des souches sauvages de perdrix grises a besoin de renouveler chaque année son stock de reproducteurs issus d'oiseaux sauvages. Les nids de sauvetage découverts lors des travaux agricoles d'entretien ou de récolte sont la meilleure source d'approvisionnement de perdrix sauvages.

La FDC76 lance un appel à la mobilisation des chasseurs et des agriculteurs pour collecter le plus grand nombre de nids de perdrix.

Quelques conseils pratiques :

- Attention, c'est en bordure de parcelle (30 m) que sont localisés la plupart des nids.
- Mettre immédiatement hors de portée des prédateurs tout nid découvert.
- Transporter les œufs dans un récipient contenant du blé ou une boîte à œufs.
- Apporter le plus rapidement possible le nid au centre de sauvetage à Belleville en Caux.
- Une couveuse fonctionne 24H/24 devant la maison d'habitation du centre. Il suffit d'y déposer vos œufs et d'inscrire vos coordonnées sur la feuille prévue à cet effet.

Tout apport de nid de perdrix grise sauvage sera récompensé par la fourniture au choix de faisandeaux ou de perdreaux de souches sauvages.

Vous pouvez également contacter Gautier Henri au 07-82-22-67-96

D. Gest



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU GIC DE L'EAULNE À L'YÈRES

Le Conseil d'Administration du GIC Yères-Bresle s'est réuni le 17 juin dernier. De nombreux points étaient à l'ordre du jour dont la préparation des lâchers de faisandeaux, la préparation des échantillonnages de compagnies de perdrix grises, le point sur les subventions accordées par le GIC ainsi que la préparation de l'Assemblée Générale prévue le 19 septembre. Les adhérents du GIC doivent réclamer très rapidement les subventions auxquelles ils peuvent prétendre.

J. Sautreuil



LA PROMOTION 2016 DU BREVET GRAND GIBIER

C'est par l'examen théorique, le 18 juin dernier, à la Maison de la chasse et de la Nature qu'ont été clôturées les épreuves du brevet grand gibier 2016. L'équipe des formateurs de l'Association Départementale des chasseurs de grand gibier peut être satisfaite. En effet, sur 12 candidats inscrits, 10 se sont finalement présentés à l'examen et 6 d'entre eux ont été brillamment reçus. Ont obtenu le brevet échelon or : Olivier HAUCHECORNE et Christophe THOMAS. Ont obtenu le brevet échelon argent : Alain COPPIN, Nicolas BOUQUEREL, Patrice HARDY, et Maryline LUCAS.

A noter que Valérie PAIN, déjà titulaire du brevet grand gibier a rajouté une corde à son arc en obtenant le « brevet vénerie ». Un grand bravo à tous ! Quant aux candidats malchanceux, ils ont échoué si près du but (à un ou deux points près). Ils se sont tous réinscrits à l'épreuve du brevet grand gibier du 25 juin dans l'Orne, convaincus d'atteindre leur objectif.

D. Vestu

REMP LISSEZ LA DÉCLARATION DES CONSTATS DE DOMMAGES

Lors des ramassages de témoins de captures de cette semaine, la FDC76 a profité de rencontrer ses piégeurs actifs afin de renseigner l'enquête communale « présence/absence » qui concerne une vingtaine d'espèces (nusibles, invasives), Cette enquête se déroule tous les 3 ans. En 4 journées de ramassages, pas moins de la moitié des communes seinomarines seront renseignées. La FDC76 va relancer son réseau afin d'informer l'autre moitié. La collecte des constats de dommages est une priorité pour maintenir la liste des nusibles. Bon nombre de chasseurs participent déjà à cette collecte, chacun doit s'investir sur ce dossier. Un exemplaire de constat de dommage était présent dans votre Infos Chasse 76 de juin, pensez à prospecter dans votre commune quant à d'éventuels dégâts commis sur élevages ou cultures. Vous pouvez également télécharger le formulaire [constat de dommages](#) et la [notice explicative](#).

FORMULAIRE CONSTAT DE DOMMAGES CAUSÉS PAR UN PRÉDATEUR



C. Barre

En direct du pôle REZH'EAU

RÉUNION D'INFORMATIONS SUR BROTONNE-HEURTEAUVILLE

Les chasseurs de la boucle de Brotonne étaient nombreux à la réunion de concertation du 15 juin 2016 à Notre Dame de Bliquetuit. Après une présentation rapide de l'état d'avancement de la démarche de valorisation des zones humides chassées sur ce secteur, ce sont principalement les aspects réglementaires (dossier loi sur l'eau, évaluation des incidences Natura 2000...) qui ont été abordés. Ils ont fait l'objet de nombreuses questions de la part des participants.

P. Levesque

